



CONTRAT DE LOCATION

MEUBLEE SAISONNIERE

Gîte des Sapins

ENTRE LES SOUSSIGNÉS

LE BAILLEUR

Madame FORICHON Angélique demeurant 5 rue de Lorraine à Ramonchamp (88).
☎ 06 74 10 42 13. 📧 gite.des.sapins@gmail.com

ET

LE LOCATAIRE

Monsieur

Adresse :

☎ :

📧 :

Il a été arrêté et convenu ce qui suit, la bailleur louant à titre saisonnier les locaux et équipements ci-après désignés, au locataire qui les accepte aux conditions suivantes.

DESIGNATION :

Appartement « Gîte des Sapins » 116 rue du Hohneck 8820 La Bresse.

La location est conclue à titre de résidence de plaisance.

CONDITIONS FINANCIERES

- 1) Loyers et charges : La location est consentie moyennant le prix indiqué plus bas payable en son intégralité lors de la remise des clés. Le loyer comprend les charges, forfaitairement intégrées. Sont déduits les Arrhes.
- 2) Réservations : Lors de la signature du contrat il est remis par le locataire la somme correspondant aux arrhes.
- 3) Dépôt de garantie : En sus du loyer le locataire versera au bailleur, lors de la remise des clés, la somme de **800 €** pour répondre des dégâts qui pourraient être causés aux meubles et objets. Cette somme sera remboursée sans intérêt avec déduction éventuelle une semaine après la remise des clés.
- 4) Un forfait ménage de 90 € peut-être demandé par le locataire. Ce service ne désengage pas le locataire d'entretenir un minimum et de respecter les locaux. Hors forfait, le locataire s'engage à restituer l'appartement et les abords dans l'état initial de la location. (Lave vaisselle vidé, poubelles sorties, etc)
- 5) Location de draps : 9 € par lit
- 6) Animaux : Un supplément de 10 € est demandé. (Les déjections doivent être ramassées)
- 7) Le locataire doit à la commune de La Bresse la taxe de séjour soit 1,10€/nuit/personnes (+de 13 ans)

DUREE

La location est consentie pour commencer le
à heures,

pour se terminer le
à heures sans prorogation ni tacite reconduction.

LOCATION de

JOURS ,

NUIT

NOMBRE DE PERSONNES :

Personnes

Prix de la location : €

TAXE DE SEJOUR

1,10 €/nuit/personnes (+de 13 ans)

Adultes x 1,10 € = (compris dans le tarif)

Option : Forfait ménage : 90 €

Option : Sauna : 70 €

Total = € **TTC** (chauffage,eau,électricité compris) *En cas de désistement de personnes le tarif sera appliqué.*

En cas de confinement et de fermeture administrative suite à la crise sanitaire le séjour peut-être reporté où les arrhes remboursées.

Arrhes à verser pour votre réservation = 25% du prix total = €

SUPPLEMENTS :

Sauna 70 €

 NON OUIMénage 90 € les 200 m² NON OUI

Draps : 9 €/lit

 NON OUI lits à 9 € x = €

Animaux 10 €

 NON OUI Ramassage des déjections obligatoires**SOMME A DEVOIR A LA REMISE DES CLÉS :**

Location + suppléments + taxes de séjour - Arrhes = €

*Ce contrat doit-être retourné avec les arrhes dans les 10 jours suivants sa réception.
Dans le cas contraire la réservation est caduque.*

En annexe du présent contrat les parties reconnaissent avoir remis ou reçu :

- un état des lieux dressé lors de la remise des clés.
- Un inventaire de la location
- un code d'entrée. (Le code est la propriété du locataire, il ne doit en aucun cas le diffuser à une personne étrangère à la location. Le locataire est responsable de son code et des dommages (vols/vandalismes) qui peuvent survenir en cas d'intrusion sans effraction.

CODE DE LA PORTE :

555888

Le code est changé toutes les semaines.

FAIT à Ramonchamp

le /2022



en deux exemplaires

Le Bailleur
A Forichon


Le Locataire

Ce contrat doit être envoyé avec le chèque d'arrhes (à l'ordre de Mme Forichon Gîte des Sapins) à :

Gîte des Sapins
Mme Forichon Angélique
5 rue de Lorraine
88160 Ramonchamp

Merci de nous fournir la liste des occupants avec leurs noms et leurs âges. En signant ce contrat le locataire atteste posséder une assurance locative adaptée à ce séjour.

LES CONDITIONS GENERALES DU CONTRAT

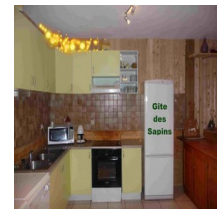
- 1) Le locataire s'oblige à n'occuper les lieux que personnellement et bourgeoisement à titre de résidence provisoire de plaisance.
- 2) Il ne peut se substituer quelque personne que ce soit, ni sous-louer même gratuitement les lieux loués. Le Gîte ne peut accueillir **plus de 15 personnes** enfants et bébé compris. En cas de dépassement, seul le signataire locataire pourra être poursuivi.
- 3) Il ne peut faire occuper les locaux par un nombre de personnes supérieur à celui indiqué dans le contrat.
- 4) Le locataire s'engage à fournir la liste des occupants (nom et âge).
- 5) Il doit immédiatement prévenir le bailleur des sinistres se produisant ou pouvant se produire et laisser l'accès aux locaux pour l'exécution des travaux d'urgence qui seraient nécessaires.
- 6) Il répond des dégradations et pertes à moins qu'il ne prouve qu'elles ne sont pas de son fait. Les objets manquants ou détériorés seront payés aux prix courants.
- 7) Le locataire certifie en signant le présent contrat être couvert par une assurance responsabilité civile incluant les risques locatifs. En cas de sinistre, le défaut d'assurance donnera lieu à des dommages et intérêt.
- 8) La location sera livrée en bon état de propreté et devra être rendu de même. A défauts, le locataire devra s'acquitter du forfait ménage.
- 9) Le locataire s'engage à jouir de l'appartement d'une façon paisible : tout bruit pouvant gêner la tranquillité des voisins entraînerait la résiliation de la location.
- 10) Le bailleur s'oblige à délivrer les lieux loués suivant l'état descriptif annexé au contrat. (Descriptif ou photos pouvant varier sans préjudice pour la location)
- 11) Il assure au locataire une jouissance paisible.
- 12) **En cas d'annulation du locataire les arrhes restent dû !** 
Sauf en cas de fermeture administrative suite au Covid 19.
- 13) Après 22 heures le locataire s'engage à respecter le silence.

DESCRIPTIF GÎTE DES SAPINS

Appartement pouvant accueillir jusqu'à 15 personnes, dans une ancienne ferme rénovée en style chalet avec terrasse, barbecue, parking privatif. Le gîte est à 3 km du village et à 4 km des pistes du domaine La Bresse Hohneck.

Entrée : Sauna (3 places), vestiaire, toilette.

Cuisine : cuisine ouverte sur le séjour. Meubles de cuisine, plaque vitrocéramique, réfrigérateur/congélateur, lave vaisselle, lave linge, sèche linge, four micro-onde, cafetières, vaisselle.



Séjour : 4 grandes tables en bois massif, chaises, coin détente avec grand écran plat, 2 canapés, 2 fauteuils et poufs.

La cuisine et le séjour ont une surface de 65 m².

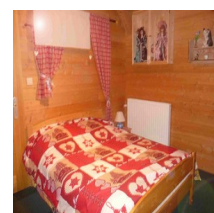
Chambres.

Le gîte possède 7 chambres décorés façon chalet montagnard.

Premier étage :

*Les lits doubles ont une dimension de 140*190, lit simple 90*190*

- 1 chambre avec 2 lits de 2 personnes.
- 1 chambre avec 1 lit de 2 personnes.
- 1 salle d'eau : douche et lavabos
- Toilette



Deuxième étage :

- 1 chambre avec 1 lit de 2 personnes et 1 lit d'une personne..
- 1 chambre avec 1 lit de 2 personnes et 2 lits superposés .
- 1 chambre avec 2 lits de 2 personnes.
- 2 chambres avec 1 lit de 2 personnes.
- 2 salles d'eau :douche et lavabos
- Toilettes

Les couvertures et oreillers sont fournis. Se munir de draps et taies d'oreillers. Les lits superposés sont pour les enfants.

Gîte des Sapins

Liste des participants :

	Noms et prénoms	âges
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		
13		
14		
15		

CHECKLIST

ménage.

200 m² à nettoyer après
votre séjour.

Salle principale :

- Aspirez et lessiver les sols.
- Remettre le mobilier en place.
- Nettoyer les traces sur les vitres.
- Mettre les chaises sur les tables.

Cuisine :

- Nettoyer l'évier la vaisselle et la plaque de cuisson.
- Nettoyer le four.
- Nettoyer le micro-onde
- laver les réfrigérateurs.
- Mettre en position 0 les réfrigérateurs.
- Rincer la cafetière.
- Nettoyer les appareils à raclettes et fondues.

Salles de bain et toilettes :

- Désinfecter les lavabos, douches et toilettes.
- Vider les poubelles.

Chambres :

- Aérer.
- Plier les couvertures sur les lits.
- Remettre le mobilier en place.

Divers :

- Mettre les sacs poubelles dans le conteneur extérieur.

Extérieur :

- Vider le cendriers.
- Dégraisser les barbecues.
- Ranger le mobilier.

Si je ne choisis pas le forfait ménage je m'engage à :

